

2017-04-03

Séance ordinaire
3 avril 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace tenue le lundi 3 avril 2017 à 20 heures à laquelle sont présents M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, les conseillers, MM Pierre Martineau, Jonathan Daigle, Gaétan Bélanger, Jimmy Talon, et les conseillères M^{mes} Pauline Joncas et Chantal Côté. M^{me} Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, est également présente.

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Vérification des présences;**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017;**
- 5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion;**
- 6. Affaires nouvelles :**
 - a) Adoption des états financiers 2016;
 - b) Appel d'offres sur invitation pour la pose de couches d'usure et de rapiéçage manuel et mécanisé d'enrobé bitumineux (asphalte) sur le territoire de la municipalité;
 - c) Demande de subvention pour la Fête nationale;
 - d) Demande d'autorisation de passage – *Tour du silence 2017*;
 - e) Résolution, Société canadienne du cancer, avril, Mois de la jonquille;
 - f) Résolution programme d'aide à l'Entretien du réseau routier local (PAERRL);
 - g) Autorisation de dépenses pour la réparation des nids-de-poule.
- 7. Affaires commencées**
 - a) Résolution MDDELCC pour la demande d'autorisation pour le projet de réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte;
 - b) Ratification d'un mandat pour l'étude géotechnique du parc industriel, la route du Souvenir et le chemin Vincelotte;
 - c) Résolution, alimentation et raccordement avec Hydro-Québec pour le projet de mise aux normes de l'eau potable.
- 8. Informations générales;**
- 9. Période de questions générales;**
- 10. Levée de la séance.**

1. Ouverture de la séance

M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron
M. Pierre Martineau, siège # 1
M. Jonathan Daigle, siège # 2
M^{me} Pauline Joncas, siège # 3
M. Gaétan Bélanger, siège # 4
M. Jimmy Talon, siège #5
M^{me} Chantal Côté, siège # 6

2017-04-01

Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas, appuyé par le conseiller Jonathan Daigle, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2017-04-02

Adoption du procès-verbal

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger, appuyé par le conseiller Jimmy Talon, et résolu à l'unanimité, que le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017, après avoir été lu par chacun des conseillers, soit accepté tel que rédigé.

2017-04-03

Ratification des comptes

5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau, appuyé par la conseillère Pauline Joncas, et résolu à l'unanimité que le Conseil ratifie les comptes payés depuis la dernière réunion, du chèque numéro C1700088 au numéro C1700128 inclusivement, les paiements Accès D du numéro L1700025 au numéro L1700039, les dépôts directs du numéro P1700073 au numéro P1700119 pour la somme de 296 672,64 \$ et les salaires pour une somme de 46 082,32 \$ totalisant ainsi 342 754,96 \$.

6. Affaires nouvelles

2017-04-04

Adoption états financiers 2016

a) Adoption des états financiers 2016

ATTENDU QUE

les états financiers pour l'année 2016 nous ont été présentés par les comptables de la firme *Mallette*;

ATTENDU QUE

tous les membres du Conseil en ont pris connaissance et ont reçu les renseignements souhaités;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter tels quels les états financiers pour l'année 2016 et de défrayer le coût des honoraires de *Mallette*. Le surplus pour l'année 2016 est de 67 825 \$.

2017-04-05

Appel d'offres sur appel asphaltage 2017

b) Appel d'offres sur invitation pour la pose de couches d'usure et de rapiéçage manuel et mécanisé d'enrobé bitumineux (asphalte) sur le territoire de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité désire demander des soumissions sur invitation écrite pour le rapiéçage manuel et mécanisé d'enrobé bitumineux (asphalte) sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les estimations préliminaires pour ces travaux sont supérieures à 25 000 \$ mais inférieures à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de soumissions seront adressées aux soumissionnaires sélectionnés en caucus;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Jonathan Daigle

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace autorise la directrice générale, M^{me} Sophie Boucher, à demander des soumissions aux soumissionnaires sélectionnés pour le rapiéçage manuel et mécanisé d'enrobé bitumineux (asphalte) sur le territoire de la municipalité. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

2017-04-06

Demande de subvention
Fête nationale

c) Demande de subvention pour la Fête nationale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace organise actuellement les festivités de la Fête nationale;

CONSIDÉRANT QUE cette préparation demande un apport financier substantiel;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace désire adresser une demande d'aide financière qui permettra de réaliser ses objectifs;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser M^{me} Marie-Claude Laberge, responsable des loisirs, à formuler une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec en 2017, et ce, conjointement avec la Société Saint-Jean-Baptiste.

2017-04-07

Autorisation de circulation Tour du silence 2017

d) Demande d'autorisation de passage – Tour du silence 2017

CONSIDÉRANT QUE Le Tour du silence 2017 passera dans notre municipalité le 17 mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE les membres de l'organisation demandent l'autorisation de circuler sur notre territoire;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser Le Tour du silence 2017 à circuler sur notre territoire le 17 mai prochain. Les routes empruntées seront le chemin des Pionniers Ouest, la route Bellavance et le chemin Bellevue Ouest. De plus, les organisateurs ne devront pas faire de marquage de direction à la peinture sur le pavage asphalté et les affiches et poteaux devront être enlevés après l'activité.

2017-04-08

Avril, Mois de la jonquille

e) Résolution, Société canadienne du cancer, avril, Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QU' en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est

l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger

Appuyé par le conseiller Jonathan Daigle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2017-04-09

PAERRL 2016

f) Résolution programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 76 887 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées sont compris dans un rapport remis à nos vérificateurs, et ce, pour qu'ils puissent inclure leur note aux états financiers;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Chantal Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local pour un montant de 106 878,53 \$.

2017-04-10

Autorisation de dépenses nids-de-poule

g) Autorisation de dépenses pour la réparation des nids-de-poule

CONSIDÉRANT QUE les réparations des nids-de-poule seront réalisées au cours des prochaines semaines lorsque les conditions le permettront;

CONSIDÉRANT QUE les quantités seront à déterminer selon l'étendu des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les dépenses autorise la directrice générale jusqu'à un montant de 15 000 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Chantal Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la directrice générale soit autorisée à effectuer les dépenses nécessaires pour la réparation des nids-de-poule, et ce, jusqu'à un montant maximum de 25 000 \$ taxes incluses. Le contrat est accordé à Les Constructions H.D.F. inc. selon les mêmes prix que 2016 sauf pour le prix de l'asphalte qui sera variable.

7. Affaires commencées

2017-04-11

Demande MDDELCC route du Souvenir et chemin Vincelotte

a) Résolution MDDELCC pour la demande d'autorisation pour le projet de réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU UNANIMEMENT DES CONSEILLERS AYANT VOTÉ SUR CETTE RÉOLUTION

- QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace autorise Tetra Tech QI inc. à soumettre au nom de la municipalité, toutes demandes au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'obtention de l'autorisation nécessaire à la réalisation des travaux du projet «Réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte»;
- QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;
- QUE la date de fin des travaux est prévue au plus tard le 18 mars 2018. L'attestation pourra donc être transmise au plus tard le 30 juin 2018 (environ 60 jours après la fin des travaux). Dans le cas où les travaux seraient retardés et que la transmission soit reportée au-delà de la date prévue, la municipalité s'engage à aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des nouvelles dates de fin prévues des travaux et de transmission de l'attestation;
- QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace certifie que le projet présenté ne contrevient à aucun règlement municipal.

M^{me} Chantal Côté s'abstient de voter sur cette résolution.

2017-04-12

Ratification étude géotechnique parc industriel, route du Souvenir et chemin Vincelotte

b) Ratification d'un mandat pour l'étude géotechnique du parc industriel, la route du Souvenir et le chemin Vincelotte

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix pour une étude géotechnique pour le parc industriel municipal et pour la route du Souvenir et le chemin Vincelotte;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission conforme est celle de GHD;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas

Appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace ratifie la demande de prix effectuée le 6 mars 2017 par la directrice générale. Le contrat a été accordé à GHD pour un montant de 24 604,65 taxes incluses.

Que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

2017-04-13

Alimentation et
raccordement électrique
mise aux normes

c) **Résolution, alimentation et raccordement avec Hydro-Québec pour le projet de mise aux normes de l'eau potable**

CONSIDÉRANT QUE le projet de mise aux normes d'eau potable nécessite une alimentation tri-phasée ainsi qu'un raccordement au réseau existant sur le chemin des Érables Ouest;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation préliminaire soumise par Hydro-Québec est de 109 645,14 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'exemption prévue au Code municipal stipule à l'article 938, paragraphe 7 pour ce contrat supérieur à 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
AYANT VOTÉ SUR CETTE RÉOLUTION**

D'octroyer le contrat pour l'alimentation et le raccordement électrique à Hydro-Québec au montant de 109 645,14 \$, et ce, tel que prévu à l'article 938, paragraphe 7, du *Code municipal du Québec*. De plus, M^{me} Sophie Boucher directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée pour et au nom de la Municipalité à signer les documents donnant suite à la présente résolution.

M^{me} Chantal Côté s'abstient de voter sur cette résolution.

2017-04-14

Mandat de deux ans
Membres CCU

d) **Mandat de deux ans pour trois membres du comité consultatif d'urbanisme**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
AYANT VOTÉ SUR CETTE RÉOLUTION**

De nommer Messieurs Jérôme Landry, Michel Leblanc et Regent Lemay sur le comité consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans, soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2019.

M^{me} Chantal Côté s'abstient de voter sur cette résolution.

8. Informations générales

M^{me} la mairesse informe les gens de différents dossiers.

9. Période de questions générales

M^{me} la mairesse répond aux questions des gens de la salle.

10. Levée de la séance

2017-04-15

Levée de la
séance

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté, appuyé par le conseiller Pierre Martineau, que la séance soit levée à 20 h 36.

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron
Mairesse